

# Franc Parleur

JOURNAL DE COMBAT ET DE CRITIQUE  
ORGANE D'ACTION NATIONALE

Qui bene amat, bene castigat

RAOUL RENAULT  
Directeur

Qui airae bien, châtie bien

## Les contrats légitimes Les contrats frauduleux Les contrats de patronage

On a beaucoup glosé au sujet des clauses que renfermait le Bill de Québec relativement aux reniements de contrats.

Nous avons signalé, la semaine dernière, le long débat qui s'est fait au Comité des Bills Privés lorsque la clause du rachat prématuré des obligations de la ville a été soumise.

Les obligations de la ville constituent un contrat légitime, normalement souscrit et consenti de part et d'autre, que les parties contractantes doivent respecter à la lettre, à moins d'entente.

Il y a, en outre, dans nos statuts, une législation qui permet la convocation des obligataires pour leur soumettre tout projet de rachat anticipé. C'est alors la majorité en valeur qui décide d'accepter ou de refuser le projet de rachat soumis.

La ville de Québec ne s'est pas prévalu de cette loi, elle n'a même pas tenté un seul effort dans cette direction.

Mais elle demandait à la législature de lui accorder un pouvoir exceptionnel et de décréter qu'elle aurait le droit, à sa discrétion, de racheter toutes ses obligations qui sont sur le marché, que les porteurs ont acheté de bonne foi.

Si la législature avait consentie à accorder ce privilège à la ville de Québec elle aurait créé un précédent dangereux, elle aurait permis le sabotage de toute notre structure économique.

Sur cette question *L'Information* de Montréal, journal financier, fait les commentaires suivants :

**En permettant aux municipalités de convertir leurs dettes de cette façon cela veut tout simplement dire que nos politiciens auront un demi-million, un million et plus à administrer de la façon que l'on sait. Pourquoi consentir des sacrifices si on sait qu'ils seront sans résultat? Vaut autant forcer les municipalités à s'en tenir à leurs contrats, fussent les administrateurs en souffrir.**

**Avant de proposer des arrangements de cette nature il faudrait convaincre ceux à qui on demande des sacrifices**

**de la bonne foi des administrateurs municipaux et de leur désir sincère d'administrer économiquement. D'ici à ce que cela soit établi nous croyons qu'on a peu de chances d'obtenir ce que l'on cherche. Pourtant nous ne sommes pas prêts à dire que la solution qu'on apporte au problème est mauvaise. Mais avant de demander des sacrifices à quelqu'un il faut être prêt à en faire soi-même.**

Le Bill de Québec renfermait en outre trois clauses qui comportaient des reniements de contrats pures et simples. Ces clauses ont été carrément refusées.

En ce qui regarde les contrats du Québec Power Company et de Demers & Nolin pour l'incinérateur, ces deux contrats sont devant les tribunaux et la législature a agi sagement en refusant d'accorder à la ville cette loi d'exception qu'elle demandait. Il y a eu un bill Dillon, qui a substitué la législature aux tribunaux, que l'ancien Régime avait passée au grand déshonneur de la province. La nouvelle législature l'a rappelée. Il était écrit qu'elle refuserait, sous l'Union Nationale, de se prostituer de nouveau pour faire plaisir au maire de Québec et à ses acolytes.

Il reste les contrats de patronage politique. Ces contrats, lorsqu'ils sont entachés de favoritisme, ne méritent pas d'être respectés. Le gouvernement a le pouvoir d'y mettre fin quand bon lui semble.

C'est ainsi que le contrat pour les plaques d'automobiles a été annulé, économisant à la province des sommes très considérables. Plusieurs baux ont été résiliés qui constituaient des extorsions en faveur de favoris de l'ancien gouvernement.

En présence des tentatives de sabotage que le maire de Québec voulait faire légaliser, le gouvernement n'avait pas d'autres alternatives que de refuser ces demandes insensées.

Le public peut juger de la valeur des petits potentats qui voudraient tout abattre à la grande hache sans offrir rien de convenable pour remplacer ce qu'ils veulent détruire.

lois de la morale et des préceptes divins.

Cet affranchissement atteint son maximum durant les mois d'été, c'est à dire au moment même où la nature revêt ses plus beaux atours et chante avec plus d'enthousiasme la gloire du créateur qui l'a ainsi parée et lui témoigne sa gratitude.

Et l'homme, au milieu de ce décor magnifique qui atteste l'existence de Dieu, profite de l'occasion, semble-t-il, pour s'affranchir des lois de la morale, pour étouffer la voix de sa conscience et pour suivre les mauvaises inclinations de sa nature déchu. Est-ce raisonnable d'agir de la sorte?

Durant la belle saison, la foi et la morale se reposent chez un trop grand nombre des nôtres. A cette occasion, la conscience cesse chez la plupart de guider notre vie. Comment alors voguer en sûreté sur cette mer du monde de plus en plus agitée; comment diriger notre frêle embarcation sur ces eaux houleuses; comment, enfin, mener à bonne fin la vie qu'il a plu à Dieu, dans sa bonté infinie, de nous confier, avec l'obligation expresse pour chacun de s'en servir uniquement pour sa plus grande gloire et le plus grand bien de nos âmes.

Des que la belle saison s'annonce on voit quantité de prétendus catholiques divorcer avec leur conscience. Ils établissent un mur infranchissable entre leur vie d'hier et celle d'aujourd'hui; ils laissent tomber ces mesures salutaires qui leur ont permis de gravir les échelons de la perfection. C'est dommage, car ce volte face puis cette reculade retarderont d'autant l'arrivée au port éternel de ces personnes trop peu généreuses: cette attitude que nous ne dénonçons jamais avec trop d'énergie, ne témoigne-t-elle pas de la valeur plutôt inférieure des sentiments religieux dont sont animées ces personnes.

Pourquoi faut-il que, durant l'été, un si grand nombre d'entre nous cessent de se préoccuper de leur salut éternel, manquent la messe avec autant de facilité, s'abandonnent à tous les abus et s'exposent à tous les dangers; pourquoi faut-il que la religion et la morale se condamnent sinon au repos complet du moins partiel, à un repos qui laisse toute latitude aux sens, les autorise à prendre de l'essor et à se révolter contre la conscience, voire même la raison qui confirme si bien les prétentions de celle-là? N'est-il pas plus intelligent et plus conforme au vouloir divin de pour-

(Suite à la page 6)

## Pourquoi se reposent-elle l'été?

Le retour de la belle saison apporte bien des changements, non seulement dans la nature qui nous entoure et donne à la vie un cachet particulièrement précieux, mais aussi et surtout chez l'homme qui, pour son propre malheur et celui de sa race et de sa foi, paraît vouloir, à cette occasion, rompre à jamais avec le passé, ce passé qui devrait être chez tous un éternel présent.

Avec les beaux jours de l'été, la campagne, les bois, la nature entière se revêt de ses somptueux atours. A la voir, on serait tenté de croire qu'elle se dispose à assister à quelque cérémonie grandiose, Sinon, pourquoi cet étalage de gaité, de somptuosité et de beauté à nul autre pareil? Ce riche décor que revêtira désormais la nature pour les quatre ou cinq mois à venir, ne témoigne-t-il pas de la grandeur infinie de Dieu qui a présidé à la création et entre les mains de qui est confié le sort des hommes et des choses?

Cette riante nature ne dit-elle pas à chacun qui a une intelligence pour apprécier et un cœur pour aimer que là-haut, par delà les nuages qui englobent notre pauvre planète, il est un Dieu infiniment bon, infiniment juste et infiniment miséricordieux dont le suprême et constant désir est de favoriser de bonheur de ces infimes créatures que nous sommes. Dieu veut le bonheur de l'homme et jamais son malheur. Pourquoi alors ne pas répondre à ses désirs?

Ainsi, notre sort en cette vallée de larmes, de par la volonté de notre créateur, est de vivre heureux, en paix avec Dieu qui nous a tirés du néant pour nous fournir l'occasion de travailler à l'expansion de son règne sur la terre et nous faciliter la pratique de la vertu, et par ces moyens assurer notre éternité, comme notre créateur le demande à chacun d'entre nous.

Mais, pour connaître les jours

heureux pour lesquels Dieu nous a créés, pour partager ce bonheur qui contribue puissamment à faire les cœurs s'élever, les âmes s'ennoblir et les volontés s'affermir, il importe que notre âme ne soit jamais réduite en esclavage, de cet esclavage qui rompt le lien l'unissant à son créateur.

Autrement dit, notre âme ne doit jamais connaître de repos ni permettre au corps qui la renferme de lui imposer sa volonté, de l'assujettir à ses mesquins intérêts. Elle doit au contraire demeurer maîtresse du corps; c'est elle, l'âme, qui doit commander, qui doit agir. Notre âme doit de plus s'évertuer sans cesse à faire de son mieux pour interpréter en toutes choses la volonté de celui de qui elle émane et vers qui elle doit tendre. C'est là une obligation grave pour chaque âme de traduire, de refléter en toutes choses la volonté de Dieu. Il ne faut plus que la révolte de l'homme contre son créateur dure davantage.

Si vous ouvrez les yeux, si vous jetez un regard sur le monde désaxé, si vous donnez la peine de pénétrer les secrets des malheurs qui bouleversent notre pauvre monde, oublieux plus que jamais de ses devoirs envers l'Auteur de

toutes choses, vous ne tarderez pas à vous convaincre de la nécessité pour l'âme humaine de jouer franc jeu avec Dieu et de l'opportunité pour chacun d'entre nous de rompre avec ces coutumes païennes qui déshonorent nos vœux.

Cette suite ininterrompue de malheurs qui affligent notre monde vient de la révolte de l'homme contre son Dieu, de l'oubli volontaire de nos devoirs envers nous-mêmes et envers notre prochain, ainsi que de notre affranchissement, chaque jour plus accentué et plus général, des

**GIN CANADIEN**  
CROIX



**melchers**

*Incontestablement meilleur*

London Club  
London  
Dry Gin

Fondée en 1898  
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED  
Montréal et Bertherville, P.Q.

Three Castles  
Extra Special  
Liquor Whisky

## Fières Revendications...

(Suite de la page 1)

droit d'ainesse de notre province pour une contribution ridicule... tson affaire, mais nous ne nous laisserons pas conduire chez nous par quelqu'un qui veut mener parce qu'il paie une contribution de 50 sous. Il n'y a pas un homme de coeur qui n'aurait pas agi comme nous. Jamais nous ne poserons un acte de nature à faire croire que la population de notre province a perdu sa fierté. La province a le droit d'être respectée, nous avons le droit d'être respectés et nous allons prendre les moyens de l'être.

Que ceux qui ne réalisent pas leurs responsabilités se préparent à subir les conséquences de leurs actes.

Or voilà qu'il lance le cri de guerre contre Ottawa.

M. Tremblay. — Ca ne fait pas la moitié de ce qu'ils doivent à la province de Québec!

M. Bastien — Le premier ministre en sa colère dit: "On ne nous offre que \$1,400,000 pour les travaux de chômage". Le premier ministre oublie de dire que \$1,400,000 ça ne représente que la juste part de la province de Québec, si on la compare à celle qui ira aux autres provinces. C'est que, lorsque le premier ministre veut la guerre, il oublie la logique, il a alors mauvais caractère.

M. Bona Dussault souève un point d'ordre pour dire que le député de Berthier n'a pas droit d'affirmer qu'un député a mauvais caractère.

M. Duplessis prie M. Dussault de laisser continuer M. Bastien et qu'il répondra.

M. Bastien. — Le premier ministre a toujours crié à l'autonomie, et il nous faisait l'effet d'un provincialiste. Mais il se contredit quand il vient ensuite dire à Ottawa de prendre nos pêcheries en retour d'octrois.

### Loi pour l'Alberta

Quand Ottawa a passé la loi dont parle le premier ministre, ce dernier devrait savoir que le fédéral a passé cette loi à cause de la province d'Alberta, parce que cette province avait besoin d'être surveillée. Et vous êtes à faire comme en Alberta.

Le premier ministre ne prétendra pas que le fédéral peut faire une loi avec des dispositions différentes pour les gouvernements d'Ontario et de Québec. Mais le premier ministre veut la guerre à des gens qui nous donne \$11,000,000 dans un an.

M. Duplessis. — Le député de Berthier a fait certaines assertions. J'affirme que nous n'avons jamais reçu du gouvernement d'Ottawa, le quart de ce que la province a droit de recevoir en proportion de ses droits et de la contribution qu'elle apporte au trésor fédéral.

### Pour l'Alberta, donc pour Québec

Le chef de l'opposition affirme qu'en vertu de l'article 6 ou 7 le gouvernement fédéral n'intervient pas dans les affaires de Québec, mais le député de Berthier affirme en retour que le gouvernement a fait ça pour contrôler les finances de l'Alberta et intervenir. Or comme la loi est faite pour tout le pays cela signifie donc qu'elle vaut aussi pour la province de Québec.

Ainsi donc en vertu de la loi, le gouvernement fédéral peut intervenir dans les affaires de Québec; elle justifie Ottawa de venir saper l'autonomie de Québec et pousser à l'union législative.

On invoque qu'il faut surveiller l'Alberta. Mais depuis quand la population pondérée, économe, paisible de Québec, attachée à ses traditions de paix et l'ordre, mérite-t-elle d'être comparée aux extrémistes de certaines autres provinces? L'opposition, a main-

tenant pareille prétention, insulte la population du Québec pour faire du fanatisme étroit.

### Les articles 6 et 7

Voici deux articles, 6 et 7 de la loi fédérale, loi intitulée "loi aidant à soulager le chômage et la misère de l'agriculture". Beau titre pour camoufler une tentative officielle de contrôler les finances d'Alberta, mais sur le dos de Québec.

Voici ces articles:

6. Aucune province ne doit recevoir d'aide financière en vertu de la présente loi à moins qu'elle ne fournisse au dominion, aussi souvent qu'elle en est requise, des états certifiés sur sa situation financière, avec les détails et en la forme que peut exiger le dominion et qu'elle ne donne également les autres renseignements et ne permettre l'examen et la vérification jugés nécessaires pour le dominion.

7. Le gouverneur en conseil peut rendre tous les arrêtés et établir tous les règlements qui peuvent être jugés nécessaires ou opportuns pour accomplir les fins et satisfaire à l'intention de la présente loi.

... Menottes aux mains ...

Quelle audace! Les ministres d'Ottawa qui se réunissent en comité pour dire de quelle manière la province de Québec va dépenser son argent! Des ministres qui viennent nous dire à nous de la province de Québec: "Si vous voulez avoir de l'argent pour soulager le chômage, vous allez vous aplâtrer devant Ottawa, vous allez vous laisser passer les menottes aux mains; vous allez donner à Ottawa le contrôle de l'administration des finances de la province. Cela, jamais! jamais!" (Applaudissements enthousiastes et prolongés).

### Rempart contre l'américanisation

Un des grands facteurs contre l'assimilation américaine a toujours été la province de Québec. Elle est le rempart de loyauté et de bon sens. Et je suis surpris de ne pas rencontrer chez l'opposition la coopération que le parti libéral donnerait, j'en suis sûr, au gouvernement pour défendre l'autonomie de Québec. Avec pareille loi, on pourrait imposer n'importe quel système éducationnel à Québec, n'importe quel contrôle; Ottawa pourrait s'ingérer dans toutes nos affaires. Seuls ils n'aiment pas leur province, ceux qui reculent devant la défense de la population québécoise menacée dans ses plus chères traditions, pour un étroit esprit de parti.

Si l'opposition veut faire son devoir, qu'elle écrive aux gouvernants d'Ottawa pour leur dire: Si vous ne voulez pas retirer ces clauses, pour l'intérêt de la province, faites-le au moins pour l'intérêt de votre parti.

Si l'opposition se désintéresse de l'autonomie de la province, qu'elle n'aille pas s'associer au moins aux ennemis qui montent à l'assaut de nos libertés, de notre autonomie.

M. Duplessis. — Nous n'aurions pas changé un seul sou aux municipalités, car nous avons dit que nous voulions les délivrer des secours directs, et même des travaux de chômage. Nous avons dit à Ottawa: Nous vous avons donné \$17,000,000 pour payer la pension des vieux des autres provinces et à même ce que nous vous avons donné, vous allez contribuer à ce plan et nous allons payer le reste.

Le gouvernement nous aurait envoyé \$500,000, ce qui payait à peine la part de Montréal, et nous aurions dû payer le reste. Dans la lettre que nous avons reçue de M. Hereford, on nous disait en

somme, que si nous acceptions l'argent le fédéral serait roi et maître dans nos livres et dans l'administration financière de la province. Nous aurions accepté ce montant pourvu que l'examen fût borné seulement à la dépense de \$500,000 et non étendu à tous nos livres.

### Un neuvième

Le chef de l'opposition a parlé du cas des municipalités, mais les municipalités dépendent exclusivement de la province, tandis que la situation entre la province et Ottawa n'est pas la même chose. La province de Québec à Ottawa représente un neuvième de la Confédération, et les loits d'Ottawa sont faites pour toutes les provinces ensemble. alors qu'ici, dans la province de Québec, nous avons des cas particuliers, des traditions à sauvegarder et des circonstances spéciales à envisager.

### L'autonomie de Québec

L'autonomie de Québec est aussi chère à la population que la prune de ses yeux. Sous l'union législative, Québec serait en minorité. Or nous n'avons pas besoin d'aller loin en dehors de notre province pour voir comment sont traitées les minorités. Si l'autonomie disparaît, c'en est fait de nos prérogatives. Quand nous combattons pour notre autonomie, nous combattons pour le self governing body. Laisser le fédéral pénétrer dans notre domaine financier, cela veut dire laisser le fédéral se mêler de notre enseignement, de nos hôpitaux, et de nos communautés que nous subventionnons largement, et pour lesquels nous sommes appelés à voter des subsides.

Que l'opposition défende ceux qu'elle veut défendre, je n'y ai aucune objection, mais qu'elle réfléchisse bien un peu devant les conséquences énormes de la perte de l'autonomie de la province de Québec, qu'elle se rappelle les luttes qui ont été livrées pour la sauvegarde de cette autonomie.

## FLEURY TIRE SHOP LTEE

Spécialistes en Pneus et Batteries

108 Blvd Charest

TEL. 2-5397

QUEBEC

## CAPITOL

Québec

(Programme sujet à changement)

Vendredi, samedi, 21-22 mai — Deux grands films — Barbara Stanwyck, Joel McCrea dans "INTERNES CAN'T TAKE MONEY"  
Et Kareen Morley, Robert Baldwin dans "GIRL FROM SCOTLAND YARD".

Dimanche, lundi, mardi, 23-24-25 mai — Marlene Dietrich, Charles Boyer, Basil Rathbone, Tilly Losch dans "GARDEN O FALLAH", en couleurs naturelles.

Mercredi, jeudi, 26-27 mai — Deux grands films — Don Ameche, Ann Sothern, Slim Summerville, Jane Darwell, Alan Dinehart, dans "FIFTY ROADS TO TOWN".  
Et Warned Oland, dans "CHARLIE CHAN AT THE OLYMPICS".

Vendredi, samedi, 28-29 mai — Deux grands films — Victor McLaglen, Preston Foster, Ida Lupino, Donald Woods, dans "SEA DEVILS".  
Et Virginia Bruce, Kent Taylor dans "WHEN LOVE IS YOUNG".

Matinée: semaine 25c; Matinée: dimanche 25c et 35c — Tous les soirs: 30c et 40c.

## CARTIER

Samedi à mardi — Dick Powell et Madeleine Carroll dans "ON THE AVENUE".  
Aussi Ralph Bellamy et Marian Marsh dans "THE MAN WHO LIVED TWICE".  
En plus: Nouvelles et Comédie.

## RIALTO

Commencant samedi le 22 mai, Joe E. Brown dans: "EARTHWORM TRACTORS".  
Aussi une vue française: Lucien Baroux dans "UNE GUEULE EN OR".

**75 VOITURES** qui parcourent une distance de 9,000 milles sont nécessaires pour transporter les passagers qui voyagent en tramways chaque jour à Québec. Ce service de transport exige un personnel de au-delà de 350 hommes pour conduire, nettoyer et réparer les voitures, pour diriger le service et pour entretenir la voie et le réseau d'alimentation.

Servez-vous du tramway, voyagez à bon marché.

**Q. R. L. & P.**

# Aurore de paix

On n'a jamais tant parlé de paix qu'aujourd'hui. Et jamais plus qu'aujourd'hui on a cherché les moyens de la rendre générale. On s'applique même à élaborer la formule qui empêcherait les guerres civiles de se produire, ou de se continuer si elles sont commencées.

Le monde a été très près de la guerre il y a plus d'un an quand l'Angleterre, se sentant appuyée de toute la Société des Nations, a tenté de mater Mussolini dans son expédition éthiopienne. Grâce à M. Laval surtout, le danger de guerre a passé. L'Angleterre a fini par comprendre que la paix, au moins indéfiniment provisoire, est encore la meilleure garantie de sécurité pour son Empire, surtout sur le front méditerranéen. Aussi, s'y applique-t-elle de toute ferveur, sans arrière-pensée pour le moment.

Les autres nations suivent harmonieusement. On se contente de faire la guerre d'armements. En d'autres mots, on veut, de part et d'autre, gagner la guerre sans la faire. C'est donc un conflit de bluff. De bluff d'autant plus que tout le monde commence à comprendre que, la guerre explosant, elle ne s'arrêterait qu'après la ruine de ce que les peuples ont accumulé de plus cher depuis des siècles: la ruine des divers systèmes politiques, celle des cultures nationales, celle de la solidarité des peuples dans l'évolution vers la civilisation. Les pays démocratiques craignent la dictature, les pays à dictature celle du communisme.

De sorte qu'une cristallisation de l'idée de la paix universelle et des moyens à adopter pour la faire fructifier se fait de partout: en Italie et en Allemagne, comme en Angleterre et en France. Partout on s'accorde pour croire que les Etats-Unis devraient servir d'intermédiaire entre tous les peuples pour la paix. On voudrait en convaincre le président Roosevelt en lui assurant que seul son pays peut empêcher en Europe une autre guerre qui deviendrait mondiale.

Le problème est épineux pour le grand Président. Les hommes d'Etat américains ne sont-ils pas convaincus de la nécessité qu'il y a pour eux d'établir en Amérique la neutralité absolue? Mais ils commencent à comprendre qu'il ne peut y avoir de neutralité totale sans sanctions militaires. Et des sanctions militaires sont des actes de guerre, qui deviennent une déclaration de guerre, et cela possiblement même contre un pays jusque-là très ami.

C'est là l'atout de Roosevelt pour jouer sa carte de paix. Il semble la ménager avec force prudence. Il s'est fait le grand apôtre de la paix à Buenos-Ayres il y a quelques mois, mais cela valait surtout pour les Amériques. Pour la paix mondiale, il faut, croit-il avec raison, plus que cela. Il est convaincu que l'union armée de la Grande-Bretagne et de son pays pour la paix étoufferait toute idée de guerre dans le monde.

Il n'y a plus aucun doute qu'il a médité tout haut sur cette pensée lors des visites assez récentes à Washington de MM. Runciman et Mackenzie-King et de Lord Tweedsmuir. Ceux-ci ont entendu ses méditations officieuses. Ils en ont été pénétrés. Ils en ont exprimé comme malgré eux le sens à mots atténués dans leurs discours aux nombreuses réceptions dont on les a honorés. Se ferait-il que le Canada servit d'intermédiaire entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis pour concrétiser une ligue de paix qui deviendrait la maîtresse du monde? Ce serait plus que désirable.

Nous pouvons espérer que cette chose s'accomplira. Le Congrès et le Sénat américain finiront par comprendre que des sanctions de paix universelle comptent plus que des sanctions de neutralité. La Grande-Bretagne est assez bonne politique pour ne pas s'accrocher à ce qui s'offrirait momentanément comme la plus forte garantie de sécurité pour son Empire. Son motto, *what we have we hold*, demeurerait intact et elle redouterait moins l'expansion des pouvoirs méditerranéens faite à son détriment. Et elle resterait comme jusqu'ici la maîtresse des mers et la métropole du plus grand empire que le monde ait vu et sur lequel le soleil ne trouve jamais son crépuscule.

Le dernier couronnement royal ne manquera pas de contribuer moralement à l'établissement de cet accord destiné à fonder une assurance de paix maintenue par les deux plus grandes puissances de la terre. Car les Américains,

cela fait sourire de le dire, ont éprouvé presque autant de plaisir au couronnement récent que les *Britishers* eux-mêmes. Ils ont assisté au pageant avec autant d'enthousiasme que tout le peuple anglais. Or, au couronnement tout préchait la paix: les prières, les discours, les coeurs et les âmes. Les Américains buvaient à grands traits à cette coupe de paix, non seulement britannique, mais universelle, ainsi que le sentaient d'intuition tous les témoins. Est-il à douter que dorénavant ces Américains feront épanouir chez eux cet esprit de paix de manière à influencer leur gouvernement?

Dieu sauve la Paix, Dieu veuille que le Canada devienne le grand intermédiaire de la paix universelle.

FLAMBARD.

(Progrès du Golfe)

Autrefois une bonne ménagère était fière de posséder une bonne paire de ciseaux. Aujourd'hui, la plupart ne savent pas s'en servir.

Pour vos approvisionnements de charbon et de bois de chauffage, adressez-vous toujours à

**LANE & ROBITAILLE**

Importateurs indépendants  
QUAI ALLAN — RUE CHAMPLAIN

TEL. 4-4678

Tél. Bureau: 2-1408

Résidence: 2-1608

**ALLEYN TASCHEREAU**

Conseil du Roi  
Avoocat et Procureur

76, RUE ST-PIERRE

QUEBEC

**La Maison de Confiance**

TEINTURE — PRESSAGE — NETTOYAGE

**La Teinturerie Française**

565 RUE SAINT-JEAN

TEL.: 4-4686

# SEULS CAMIONS DODGE LES CAMIONS DODGE DONNENT LA DÉPENDABILITÉ DODGE!

*Le Dodge est le seul Camion de son prix qui offre tous ces avantages de haute valeur!*

LES faits dépassent toujours les prétentions. Les propriétaires rapportent que "les Nouveaux Camions Dodge de 1937 établissent des nouveaux records de performance... qu'ils épargnent jusqu'à \$8 et \$10 par mois en essence seulement". Quand des propriétaires d'un océan à l'autre répandent des nouvelles semblables partout il n'y a pas à s'étonner si des milliers d'usagers se tournent vers les Camions Dodge. De sorte que avant d'acheter un camion, quel que soit la marque, il serait bon de vous bien renseigner sur les avantages offerts par Dodge. Vous trouverez chez Dodge une quantité de caractéristiques que vous ne rencontrerez nulle part ailleurs. Faites une comparaison minutieuse... ça vous paiera. Consultez l'agent Dodge-DeSoto le plus tôt possible.



**FREINS HYDRAULIQUES AUTHENTIQUES**— Introduits par Dodge dans les camions de prix modiques. Arrêts sûrs et doux. Des épargnes en pneus et revêtements.



**CABINE ACIER-SECURITE**— Plus de sécurité et plus de confort. Cette cabine est construite pour une plus longue durée.



**SIX PERFECTIONNEMENTS AVANCES**, qui contribuent à l'épargne. Seul Dodge, dans le domaine des bas prix, a un moteur à six-cylindres avec culasse en L.

**MORE HIGH-QUALITY FEATURES**

- Essieu Arrière Tout Flotteur**— Introduit par Dodge dans les camions de 1½ tonne.
- Universels Avec Roulements à Rouleaux**— Encore une innovation au crédit de Dodge.
- Quatre Paliers Principaux**— Dodge vous donne quatre paliers principaux dans le moteur—un progrès qui est dû à la fabrication Dodge.
- Anneaux Insérés Dans Les Sièges de Soupapes**— Encore une innovation due à Dodge—plus de rodages—plus grande économie d'essence.
- Quatre Segments Par Piston**— Seul Dodge, dans son domaine de prix, vous donne quatre segments par piston. Une qualité qui se traduit par une épargne marquée en essence et en huile.
- Ressorts en Acier Améliorés**— Seul Dodge vous donne ces ressorts supra-flexibles.



Nouveau Dodge 1937 à Ridelles de 1½ Tonne, 6-Cyl., Culasse en "L", 2 emplacements, Caisnes de 9' et 12'

Aux Ecoutes pour le Major Bowes, Réseau Columbia, tous les jeudis, 8 à 9 p.m., E.S.T.



Châssis et Cabine de 1937 3 Tonne—6-Cyl., Culasse en L. Moteur remarquable par son économie. Quatre emplacements standard—133", 148", 159", 177"  
Nouveau Sedan Commercial Dodge de 1937. 6-Cyl., Moteur avec Culasse en L. 116" d'Emp. Reconnu au Canada comme la Livreuse de grande classe.  
Nouveau Pickup Dodge de 1937, 1½ Tonne, 6-Cyl., Moteur avec Culasse en L. 116" d'Emp. Une source d'épargne pour plombiers, constructeurs, utilités publiques, etc.  
Nouveau Dodge de 1937 à Panneaux 1½-Tonne, 6-Cyl., Moteur avec Culasse en L. 136" d'Emp. Pour boulangers, nettoyeurs à sec, fleuristes, magasins à rayons, toutes sortes de charges.  
Nouveau Dodge à Ridelles de 1½ Tonne, 6-Cyl., Moteur avec Culasse en L. 133" et 159" d'Emp., Caisnes de 12'. Incorpore la qualité Dodge.

La Commercial Credit Corporation of Canada Limited fera des termes conformes à votre budget.

**MORISSET & FRERE**

**337, PRINCE-EDOUARD (Angle Caron) Tél. 7158, Québec**  
Victor THIBAUT, J.-A. BLOUIN, Lucien PARADIS, Maurice PETIT, CLERC, M. LAVIGUEUR, R.-A. MURPHY, Jos.-A. SAVARD, François DEMERS, H.-A. OLIVIER, Gérard DUMONT, Lévis.

# FRANC-PARLEUR

Journal de combat et de critique

Publié par L'OFFICE QUEBECOIS DE PUBLICITE,  
sous la direction de RAOUL RENAULT et imprimé par L'Imprimerie  
Frontenac, Limitée, 351 Boulevard Charest.  
Résidence: 60 rue St-Louis — Téléphone: 4-4802

## ABONNEMENTS

En ville, un an	\$2.50
En ville, 6 mois	\$1.25
Campagne, un an	\$2.00
Campagne, 6 mois	\$1.00

Le numéro, 5 sous

## TARIF DE PUBLICITE

Taux fixe: 5 sous la ligne agate.  
Matière à lire: 10c la ligne.  
Annonces politiques, officielles, financières, 10 cts la ligne agate.  
Cartes professionnelles, 50 cts le pouce par insertion.

# MUGUETTES

Dit la chanson:

Prends garde, Muguette  
Quand on est coquette  
Il y a des lous partout.

A-t-il jamais existé une époque où les Muguettes fussent plus nombreuses que de nos jours? Nous ne le croyons pas. Nos jeunes filles modernes sont d'une audace, d'une témérité et d'une désinvolture telles qu'elles nous donnent l'impression d'ignorer tout à fait le danger. Il n'est personne ni quoi que ce soit pour leur donner la frousse, leur inspirer de la méfiance et les amener à user de prudence.

Notre jeunesse féminine est on ne peut plus impulsive, prime-sautière, étourdie. Elle paraît rechercher les aventures, notamment celles qui ébranlent le plus fortement la réputation et la vertu. Nos jeunes filles vont à travers la vie avec une confiance inouïe en leur étoile. Ce ne sont pas elles qui accepteraient des conseils de personnes plus âgées, plus averties et plus prudentes; ce ne sont pas les jeunes filles de la présente génération qui se donneront la peine de réfléchir avant de poser un acte ou de prendre une résolution. Elles se gardent bien d'agir ainsi, car, en le faisant, disent-elles, elles cesseraient d'être de leur siècle.

Nos aïeules, ajoutent-elles avec une pointe d'ironie, pouvaient s'accommoder de lois à la fois aussi austères et aussi élémentaires, mais, nous, qui sommes affranchies de l'autorité paternelle et maternelle avec le port de notre première jupe longue, nous croyons de notre devoir de différer avec elles.

Heureusement pour notre race qu'il se trouve encore quelques jeunes filles intelligentes et prudentes pour continuer les traditions ancestrales, sinon, nous n'aurions qu'à prendre notre parti, en attendant des jours meilleurs.

Nos fillettes ont à peine quitté l'école, elles ont à peine revêtu leur première jupe longue, qu'elles songent à s'affranchir de l'autorité des parents. Ont-elles commencé à travailler, qu' aussitôt, elles se disent aptes à conduire leur vie seules. Leurs parents devront désormais se tenir sur leur garde, ne pas leur adresser de reproches sur leur conduite ou leurs accoutrements ni même leur donner de conseils, car, cette "impertinence" leur vaudra des paroles dures, à moins que ce ne soit des injures de la part de ces boudes de filles ou de ces grandes demoiselles qui ne souffrent plus qu'on leur fasse voir leurs devoirs et leurs torts.

Quand on est rendu à traiter ainsi ses parents, c'est que la tête et le cœur font mal, c'est qu'il y a lutte en soi. Or, est-il un moment dans notre vie où nous avons plus besoin des conseils des siens qu'à cette heure même où les passions grondent le plus fort, où l'imagination est vive et où l'esprit d'indépendance est le plus prononcé?

Nos jeunes filles nous laissent entendre qu'elles diffèrent d'opinion avec nous: leur raisonnement peut-être juste mais il ne convient pas qu'elles expriment ainsi leurs opinions en présence de leurs parents qui, pour la plupart, ont plus d'expérience que leurs enfants.

Quelle est la véritable raison du mépris des enfants pour leurs parents? C'est qu'elles veulent plus de liberté pour jouir davantage, c'est-à-dire pour boire à toutes les coupes enivrantes de la vie mondaine, de la vie qui abrute, qui corrompt, qui souille et ternit à la fois le corps, l'esprit et la réputation. On veut plus de liberté non pas pour s'adonner à une vie plus austère, plus vertueuse et plus sérieuse mais pour courir toutes les aventures, pour s'exposer à tous les dangers et courir tous les risques. D'où le refus obstiné de quantité de nos grandes filles à se rendre à l'appel de leur conscience, de la raison et de leurs parents qui les invitent à une vie plus modérée, à une vie plus sérieuse.

Muguette ne craint pas les lous; au contraire, elle les brave, elle prend un malin plaisir à les poursuivre jusque dans leurs tanières, voire même à les provoquer. Si ces lous qui sont avides de nouvelles victimes, allaient les dévorer! Cela n'arrive-t-il pas souvent de voir d'imprudentes Muguettes dévorées par de méchants lous? Ce ne sont pas nos Muguettes par exemple qui refuseraient des randonnées en automobile à travers la campagne avec des jeunes gens dont la réputation n'est pas des meilleures; ce ne sont pas nos Muguettes qui s'éloigneraient des plages fréquentées par des "femelles" et des "mâles" avides d'admirer de la "viande" humaine ou de sensations bestiales; ce ne sont pas nos Muguettes qui refuseraient de participer à ces écoeuvants piqueniques où existent la plus grande proximité et la plus grande liberté; ce ne sont pas nos Muguettes qui refuseraient de griller des cigarettes ni d'absorber un coqueté en compagnie de grossiers jeunes gens, à moins que ce ne soit d'hommes mariés comme cela arrive trop souvent.

Nos Muguettes sont étourdies on ne peut plus: vos recommandations leur passent par une oreille et sortent aussitôt par l'autre. Ce n'est pas vous qui en

montrerez à nos Muguettes sur les moyens à prendre pour faire sortir les lous du bois: elles savent cela mieux que leur Credo. D'ailleurs, victimes et lous s'attirent dans le cas présent. S'il est des lous pour dévorer, il est également de pauvres Muguettes, sans cesse désireuses de se faire dévorer.

Un jour, on vous confie que telle Muguette s'est enlevé la vie, que telle autre est partie à l'étranger pour une quinzaine, que telle autre, enfin, fait parler d'elle dans sa localité: c'est que ces malheureuses Muguettes se sont liées "d'amitié" avec de méchants lous dont elles ne se méfiaient pas suffisamment des crocs. Leur imprudence leur a donc joué un vilain tour, un tour comme on en revient pas facilement: seront-elles désormais plus prudentes, plus méfiantes et plus sages? Celles des Muguettes qui auraient jusqu'ici échappé aux crocs des méchants lous, profiteront-elles de la triste expérience de leurs soeurs qui agonisent aujourd'hui sous ces crocs mortels?

Nous voudrions l'espérer, mais, la connaissance que nous avons de la vie nous incite à croire que ces pauvres Muguettes iront toujours de témérités en témérités jusqu'au jour où de méchants lous se décideront à leur donner le coup de dent qui doit les priver de la vie.

Muguettes de chez nous, nous vous en prions, veuillez donc rompre une fois pour toutes avec ce dévergondage des moeurs, avec cette licence dans le vêtement, avec cette liberté et avec cette témérité qui vous font perdre le sens de vos responsabilités, vous mettent dans des situations compromettantes et vous font agir comme des jeunes filles dépourvues d'intelligence et de conscience. C'est pour vous un DEVOIR de mettre un terme à cette vie de misères physiques et morales, à cette vie qu'il doit sans doute vous arriver parfois de mépriser et de maudire.

Qu'attendez-vous pour vous ressaisir, oour rompre avec cette vie qui vous ravale au rang des bêtes, qui vous écrase de mépris et compromet votre éternité; qu'attendez-vous, Muguettes de chez nous, pour fuir ces sociétés perverses qui se complaisent dans les bas-fonds et trouvent leur plaisir à se vautrer dans la fange, à remuer de la boue comme le font naturellement les porcs? Vous avez une âme à sauver et une vie à protéger: que persistez-vous toujours à courir tous les dangers, à provoquer les lous dont c'est le constant désir de dévorer quelque imprudente Muguette, de faire des victimes? Arrêtez-vous un instant, chères Muguettes, à penser au tort incalculable que vous vous faites ainsi qu'aux vôtres, parents et compatriotes qui sont en droit d'attendre le bon exemple de vous.

Muguettes de notre province, cessez d'être les proies convoitées des méchants lous dont la faim est insatiable. Voyez plutôt à fuir, à vous tenir sans cesse à distance de ces méchantes bêtes qui comptent parmi les carnassiers les plus féroces.

AIMEZ-VOUS DAVANTAGE et abstenez-vous d'être la "chose" de ces lous qui auront tôt fait de vous abandonner, une fois leur crime accompli.

Souvenez-vous qu'il y a des lous PARTOUT, surtout comme on est coquette, ce qui est bien votre cas.

Fuyez les sentiers tortueux de la vie et fréquentez uniquement ceux qui sont droits; fuyez les bois qui servent de repaires aux lous et fréquentez uniquement les endroits dépourvus de dangers pour l'âme et pour le corps, soyez des Muguettes PRUDEN-

TES et gardez-vous toujours de vous accommoder de la société des lous qui, encore une fois, comptent parmi les carnassiers les plus féroces.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le vendredi 28 mai 1937, des soumissions pour la construction d'un prolongement au quai de Carleton, comté de Bonaventure, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour prolongement au quai, Carleton, P. Q."

On peut consulter les plans, la formule de contrat et le devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux Publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, rue de la Cathédrale, Rimouski, P. Q., et au bureau de poste de Carleton, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits, et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

REMARQUE.—Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$20.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,  
J. M. SOMERVILLE,  
Secrétaire.  
Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, le 11 mai 1937.



## J.-Ed. MIGNAULT O.O.D.

Expert-Optométriste  
Gradué, docteur en Optique de Detroit et Philadelphie  
Expert pour C.N.R., R.R. SS. Ursulines; E. Lines Ltd, etc., Marine, Aviation, etc.  
Examen de la vue, Lunettes, etc. CAS DESEPERES, LOUCHEUR, NEURALGIE, INSOMNIE, etc. Venez me consulter.  
52, ST-JEAN, - Tél. 2-1803



SE VEND PARTOUT EN CANADA

VENDU  
— par —  
**ALEX COULOMBE**  
112 avenue Bigaouette - Qué  
Tél.:—8485

POUR RIRE  
— Tu dînes avec moi ce soir?  
— Impossible, je vais voir le Petit Duc.  
— Amène-le!... Quand il y a pour deux, il y a pour trois!...

## AUBAINES!

dans les

# AUTOS USAGEES

QUELQUES SPECIAUX

**FORD**  
TUDOR 1936

Un beau petit char gris-perle, en parfait ordre, mileage peu élevé, équipé avec un radio 1936 et une chauffette.  
Prix .....

**\$690**

**DODGE**  
SEDAN 1935

Gros modèle. Cette voiture est aussi parfaite sous tous les rapports, a deux pneus de relais n'ayant jamais roulé.  
Prix .....

**\$795**

Avec licence 1936. Mileage exact 14,000 milles

Nous ne pouvons pas, faute d'espace, vous décrire toutes les voitures que nous avons à vendre. Nous vous invitons à venir les visiter, vous promettant de vous intéresser avec notre choix considérable de bonnes occasions.

**PLYMOUTH**  
SEDAN 1936

Modèle de Luxe, mileage 11,000. Le propriétaire de cette voiture ayant été très soucieux. L'acheteur de sa voiture aura satisfaction.  
Prix .....

**\$840**

## Morisset & Frère

337, rue Prince Edouard  
Tél. : 7158 Québec

# L'AMERICANISME

M. W. Kohler, expert-comptable, a donné, il y a quelque temps à Bruxelles, une causerie sur "L'Evolution psychologique de l'Economie", de laquelle nous reproduisons les chapitres qui traitent de la naissance du socialisme et de l'évolution du capitalisme. Si les aperçus que nous donne le conférencier ne peuvent pas tous s'appliquer à notre pays, son étude est suffisamment intéressante pour que en fassions bénéficier nos lecteurs.

## NAISSANCE ET EVOLUTION DU SOCIALISME

Pendant la Révolution française le socialisme n'est pas encore conscient et organisé. Le machinisme et l'industrie étaient encore à leurs débuts. Le peuple c'est encore le paysan et l'artisan, donc le petit bourgeois. Il a déjà des tendances extrémistes; mais est encore faible (il y a eu, par exemple, la tentative de Babeuf).

En Angleterre par contre il s'organise déjà dès le XVIIIe siècle car le machinisme (né environ en 1760) et l'industrie étaient plus florissant qu'en France et que dans toute l'Europe continentale.

Une conséquence du machinisme fut le CAPITALISME qui était le renforcement de la classe bourgeoise.

Le contraste toujours plus accentué entre la classe bourgeoise et la classe ouvrière devait amener inévitablement à la lutte des classes — qui est la caractéristique du XXe siècle.

C'est donc surtout en Angleterre que l'on peut voir l'origine commune du libéralisme et du socialisme. Cette origine est la révolution industrielle, qui se place entre 1760 et 1800 environ.

Les industries ayant besoin de débouchés réclamaient la liberté des échanges.

Les ouvriers, par contre, se révoltaient car ils se croyaient lésés par le machinisme, et parce que les règlements du travail, alors en vigueur, les gênaient toujours plus au fur et à mesure que l'industrie se développait. C'est en 1814 que ces règles seront modifiées, et on voit nettement dans ces modifications l'influence de la révolution française.

Ce qui donnera de la force au socialisme ce sera la jonction du courant français et du courant anglais.

Le courant français apportera les théories des philosophes du 18e siècle et l'impulsion donnée par la Révolution française qu'il s'agit de reprendre et d'achever (ce qui a été fait en Russie).

Le courant anglais apportera les théories mercantilistes et libérales. Ces dernières eurent une influence capitale sur la formation des doctrines socialistes.

En effet, Marx a beaucoup emprunté à ses devanciers et à ses contemporains. Il a emprunté des philosophes et de J. J. Rousseau l'égalité, dont nous reparlerons, la conception matérielle du bonheur, la lutte des classes. Il a seulement matérialisé ces idées. Il fut influencé par l'Angleterre industrielle, car il vécut à Londres. Il doit beaucoup surtout à Smith et à Ricardo, dont il reprend les idées sur la plus-value et les salaires.

Depuis Marx le socialisme s'est étendu à tous les domaines et ne s'attaque plus seulement à la conception de la richesse et de la propriété, mais aussi à la conception de l'Etat, à l'instruction, à la morale.

La grande aspiration du socialisme était de se grouper en groupement professionnels, en syndicats pour avoir une force plus grande.

Cette tendance se manifeste clairement à partir de 1848; c'est à partir de cette année que le socialisme entreprend une grande offensive contre le régime bourgeois.

Mais il ne réussira pas à imposer les groupements professionnels qu'à partir de 1870 (remarque cette date).

Nous voyons en effet : en 1848 se forment les premières coopératives. L'Etat encore très fort les dissout.

En 1854 apparaissent les premières mutualités et jusqu'à 1870 environ nous voyons la lutte incessante entre les groupements, mutualités, coopératives, associations professionnelles etc., qui se forment, disparaissent. On voit ici un effort de systématisation combattu par les patrons et par l'Etat.

Jusqu'en 1870 l'Etat, conscient de sa force, se contente de dissoudre d'une façon relativement débonnaire ces groupements.

A partir de 1870 l'Etat se sent faiblir et réagit avec violence. Et nous voyons de 1871 à 1876 des réactions violentes du gouvernement contre les groupements; réactions sanglantes parfois qui ont lieu dans la rue, et réactions judiciaires qui ont lieu devant les Tribunaux. Cela notamment à Paris, Lyon et autres villes industrielles.

Ces réactions violentes marquent la faiblesse naissante et laissent prévoir des faiblesses manifestes futures.

Ces groupements commencent à avoir de l'influence dans les milieux parlementaire et à partir de 1876 nous voyons des tentatives à la Chambre, pour les reconnaître. Nous avons cette année-là la proposition de Lackron, renouvelée en 1880. Et enfin en 1884 paraît une loi reconnaissant les syndicats ou asso-

ciations professionnelles. Ce qui n'empêchera pas l'Etat, entre parenthèse, de poursuivre encore ces associations, tout en les ayant permises.

Cette loi fut la négation d'un principe, car elle permettait de reconstruire, sous un autre nom et sous une autre forme, le principe des corporations, que la Révolution française — que l'économie moderne — avait abattu en 1791, et qui reprenait ainsi vie sous une forme restreinte mais indéniable.

Actuellement le socialisme est virtuellement entré dans la vie publique, fait partie de l'Etat, se déguise en parlementaire.

Mais nous ne devons pas oublier que son intention est de reprendre la Révolution et de la terminer à son profit. C'est-à-dire que, en tant que socialisme, il entend ramener la richesse à un niveau social plus bas, comme la bourgeoisie l'a fait après 1789. Mais ce que la bourgeoisie a fait après 1789. Mais ce que la bourgeoisie a fait était au fond juste, parce que c'est elle qui intellectuellement constituait l'élite de la société, qui était la plus capable de la diriger et... de posséder une plus grande part de la richesse.

Par contre le socialisme a pour lui sa masse. Et c'est précisément parce qu'il comprend cela qu'il veut l'égalité.

Car nous ne devons pas oublier, et les programmes de la Vie et Ilme Internationale le montrent clairement, que le communisme est au bout de leur système.

Donc, si l'économie moderne a hérité de la devise entière de la Révolution: Liberté, Fraternité, Egalité; le socialisme, lui, s'est emparé de l'idée de "égalité" pour en faire le pivot de son évolution.

Et de ces trois idées, seulement l'"Egalité" a réellement survécu. Nos lois et nos mœurs sont imprégnées d'égalité, en théorie du moins. L'Egalité survit donc — et pourtant elle contredit toutes les lois biologiques et économiques. Elle est absurde et irréalisable. On ne peut concilier l'égalité démocratique et les inégalités naturelles. Et cela est le problème le plus difficile en face de la vague socialiste.

Une théorie qui veut niveler les différences est vaine; à moins qu'on ne veuille niveler la société par en bas, en éliminant systématiquement les élites — ce qui serait la fin de la civilisation.

Non seulement la nature ne connaît pas l'égalité, mais elle réalise l'inégalité croissante. Dans la société c'est la même chose. La science et l'industrie font naître des inégalités croissantes.

Si les lois et les institutions veulent niveler les individus, les progrès de la civilisation les différencient toujours plus. Si, par exemple, il y avait une petite différence intellectuelle entre le noble féodal et le paysan, il y en a une très grande entre l'ingénieur et l'ouvrier. Et au fur et à mesure que la technique se perfectionne et que les entreprises industrielles se développent, grandissent, les fonctions du travail intellectuel (de direction, d'administration, de technique) exigent une capacité toujours plus grande. Tandis que ces mêmes perfectionnements entraînent une passivité intellectuelle toujours plus grande de la part de l'ouvrier (exemple: travail à la chaîne) c'est-à-dire une faculté intellectuelle décroissante chez l'ouvrier.

Résultats inégalité croissante.

Donc l'égalité ne pourra jamais se réaliser à moins de détruire la civilisation. Et le communisme n'est pas une solution à la planification de la société.

Il faut alors que ce soit la bourgeoisie qui, si elle veut arrêter l'évolution de l'économie vers le socialisme, si elle veut arrêter le processus descendant de la richesse, tâche d'harmoniser les classes, de façon à arrêter la lutte des classes.

Et c'est un problème non seulement politique, économique et social, mais aussi un problème moral. Il a les mêmes aspects que présentait le problème au début de cette période, quand la bourgeoisie se dressait devant la noblesse, non seulement à cause des richesses convoitées, mais aussi pour des profondes raisons morales.

Il faut donc tâcher d'harmoniser les classes, avant que la force du mouvement socialiste ne nous submerge, comme un jour la force du mouvement bourgeois a submergé l'aristocratie.

A CONTINUER

## Les obsèques des victimes

Les funérailles des sinistrés de l'Hindenburg seront radiodiffusées.

Cuxhaven, Allemagne, 20. (UP) — Les funérailles officielles qui seront faites ici vendredi aux victimes du désastre du dirigeable Hindenburg seront radiodiffusées à travers tout le Reich de 5 à 5.40 p.m. (12 à 12.40 heure avancée de l'Est).

Le sous-secrétaire d'Etat Lammer représentera le chancelier Adolf Hitler.

Le cercueil contenant la dépouille mortelle du commandant aviseur de l'Hindenburg, le capitaine Ernst Lehman, arrivera à Cherbourg, France, de bonne heure vendredi matin à bord du paquebot Europa, et il sera immédiatement placé sur un hydravion allemand qui décollera aussitôt pour Cuxhaven.

Des milliers de personnes sont allées à Friedrichshafen la semaine dernière pour voir le nouveau dirigeable LZ-130, frère de l'Hindenburg, qui est sur le point d'être terminé.

Le gouvernement russe se propose de vendre les bijoux royaux. Il n'y a pas de doute que Staline les a essayés.

## SOUCY

Peintre, Décorateur, Doreur, Tapissage, Peinture, Imitation. Manufacturier d'enseignes de toutes sortes. Ouvrages de peintures en général. 215 1/2 rue Ste-Marguerite QUEBEC Tél. : 7353



## Gérard Guay

Batteries

"WILLARD"

99, Côte d'Abraham

Tél.: 2-3707



## MACHINES

—A—

## Ecrire Remington

Neuves et reconstruites

Conditions faciles

Garald Martineau

78 rue ST-PIERRE

Tél. 2-2890

Commençant Samedi le 22 mai la mise à l'écran des fameuses histoires du Saturday Evening Post — avec comme vedette le roi des comiques!

**Brown in EARTHWORM TRACTORS**

A First National Picture with JUNE TRAVIS • GUY KIBBEE

VUE FRANCAISE

LUCIEN BAROUX dans "UNE GUEULE EN OR"

# Pourquoi se...

(suite de la page 8)  
 suivre sans cesse notre course vers le terme qu'il a plu à Dieu de fixer à toute existence humaine? Votre conscience ne vous fait-elle pas un crime d'abandonner les sentiers droits de la vertu pour les sentiers tortueux du vice? Si le salut de notre âme est l'affaire de toute une vie; s'il est généralement très difficile de reprendre le temps perdu une fois qu'on s'est arrêté à considérer et à jouir des distractions que notre volonté a semées sur notre chemin et que dans les deux cas, notre séjour en cette vallée de larmes est relativement court, pourquoi s'attacher à conter fleurette aux mil et une occasions dont l'objet est de nous distraire de notre fin dernière; pourquoi imprimer à notre vie une direction aussi peu sûre, une direction qui éloigne de notre but final?

Nous ne sommes pas sur cette terre pour faire notre volonté ni pour poursuivre un but différent de celui assigné par le Créateur à sa créature; nous avons l'impérieux devoir, au contraire, de faire en toutes choses et toujours la sainte volonté de Dieu et de diriger notre vie vers l'unique fin proposée par Celui de qui tout émane et à qui tous répondront un jour de l'emploi de leurs talents, de l'usage qu'ils auront fait des bienfaits de Dieu.

La pratique de la religion et de la vertu ne devrait jamais connaître de repos, elle devrait plutôt, à l'instar de la sentinelle qui veille sur la cité endormie, faire sans cesse preuve de vigilance et se dévouer sans compter pour assurer la survivance de chacun. C'est une infamie, une ignominie de contraindre sa conscience à cesser ses directives et ses conseils durant les mois d'été; c'est une ignominie et une infamie d'accepter un compromis avec l'immoralité et l'indifférence religieuse durant la belle saison; une âme vaillante et un cœur généreux ne peuvent s'accorder pareille licence, pareille liberté sans se discréditer, sans offrir le spectacle le plus hideux qu'il soit possible d'imaginer, celui d'avoir deux consciences, d'entretenir deux façons d'interpréter la volonté de Dieu en soi.

L'âme humaine a le DEVOIR de servir son Dieu 365 jours par année. Ignorer ce précepte, c'est vouloir son malheur, présent et futur. C. B.

Magistrat. — La dernière fois que vous êtes venu devant moi, vous m'avez promis que je ne vous reverrais plus.

Le prisonnier. — Oui, votre Honneur, mais la police n'a pas voulu me croire.

## SOUSSIONS POUR CHARBON ET COKE

(Édifices fédéraux, Province de Québec)

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour du charbon, Province de Québec", seront reçues jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 25 mai 1937, pour la fourniture de charbon et de coke pour les édifices du Dominion dans la province de Québec, excepté Montréal.

On peut obtenir les devis et formules de soumissions en s'adressant à l'acheteur du ministère des Travaux publics, Ottawa; au commis des Travaux, 150 rue St-Paul-ouest, Montréal; au surintendant, 150 rue St-Paul-ouest, Montréal; et au commis des Travaux, édifice de la Douane, Québec, P. Q.

Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des conditions et devis ministériels qui y sont incorporés.

Si les soumissionnaires soumissionnent pour plus d'un endroit ou édifice et si le total de leur soumission dépasse la somme de \$5,000.00, ils devront annexer à leur soumission un chèque visé par une banque à charte canadienne, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, et égal à 10 pour cent du montant de leur soumission; ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la compagnie de chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada quant au capital et à l'intérêt; ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Le ministère se réserve aussi le droit d'exiger de tout soumissionnaire à qui un contrat aura été adjudgé un dépôt de garantie sous forme d'un chèque visé, ou de bons tel que susdit, égal à 10 pour cent du montant de la soumission, afin de garantir la parfaite exécution du contrat.

Par ordre,  
 J. M. SOMMERVILLE,  
 Secrétaire

Ministère des Travaux Publics,  
 Ottawa, le 29 avril 1937.

## Dr C.-E. MINGUY

Médecin-Chirurgien  
 Rayons X — Electrothérapie  
 281, PREMIERE AVENUE  
 Tél.: 4-2388

## ESSAYEZ PEPSI-COLA

RAFRAICHIT  
 NOURRIT  
 STIMULE

5c

Bouteille de 12 onces

## CINEMA de PARIS

A L'AFFICHE

Danielle  
**JARRIEUX**  
 Club de femme  
 avec  
 ELSE ARGAL - BETTY STOCKFELD  
 JUNIE ASTOR - VALENTINE TESSIER  
 JOSETTE DAY - EVE FRANCIS  
 En programme double avec  
 GAULETTE DUBOST - DEHELLY  
**La Brigade en Jupois**

## MAISON CREMAZIE

60 RUE ST-LOUIS

Maison paisible, Chambres joliment meublées, Couchettes ou Divans très confortables.

Les touristes trouveront ici un reconfortant repos dans une atmosphère agréable dans un quartier résidentiel recherché.

Chambres au mois ou à la semaine pour résidents.

TEL. : 4-4802

Laveuses  
 Repasseuses  
 Balayeuses  
 Polisseuses



Nous réparons toutes les marques de laveuses

LE MAGASIN



66, rue ST.-JOSEPH -- Tél.: 2-2724



# L'ANNONCE SOUS TOUTES SES FORMES

Annonce dans le journal, par catalogue, dépliants, circulaires, lettres, etc.

Lettres au Multigraphe, imitation parfaite du clavigraph.

Listes de noms et d'adresses.

## CONSULTEZ - NOUS

Cela vous sera profitable

Quebec Advertising Service  
 Office Québécois de Publicité

60 rue St-Louis

QUEBEC

Tél. 4-4802

Sous la direction de

**RAOUL RENAULT**

Journaliste et Publiciste,

Directeur du Franc-Parleur

# Nous n'avons pas besoin d'immigration

Les journaux publiaient ces jours derniers une nouvelle fournie par les agences de la presse à l'effet que pendant l'année 1936, 12,000 immigrants sont entrés dans notre pays.

Ce n'est pas un nombre extraordinaire si nous le comparons aux années passées, mais nous disons que c'est encore trop.

Nous n'avons pas besoin d'étrangers chez nous aussi longtemps que le gouvernement n'au-

ra pas résolu le problème du chômage.

Tant que nous dépenserons le plus clair de nos revenus à faire vivre les chômeurs, le gros bon sens exige que nous fermions la porte à toute immigration, même celle que pourrait nous envoyer l'Angleterre, celle-là plutôt que toute autre.

On sait que l'activité industrielle est à son comble en Angleterre. Le programme naval exige une véritable armée d'ouvri-

ers, et l'agriculture a besoin de tous les bras disponibles.

On rapporte même que la main-d'oeuvre est insuffisante pour les besoins de l'heure. Alors pourquoi nous envoyer des immigrants? C'est très simple, ce sont les rebuts, les indésirables que l'on veut diriger vers le Canada, ceux que l'on est obligé de faire vivre là-bas, le bois mort qui n'a aucune valeur.

Ceux-là le gouvernement Anglais est prêt à nous les expédier. Il y en a une multitude dont on voudrait bien se débarrasser.

Mais le Canada a-t-il besoin de ces déchets, quand nous avons déjà à faire face à une situation difficile?

Nous comptons bien que le gouvernement canadien mettra,

jusqu'à ce que les conditions se soient améliorées, une barrière étanche à toute immigration. Et quand nous entr'ouvrirons la porte il faudra être bien sévère sur la qualité de ces importés. Il ne faudra pas seulement qu'ils soient en mesure de payer leurs passages sur les paquebots, mais qu'ils paient suffisamment de ressources pécuniaires pour s'établir, et n'être point à la charge du public.

Le Canada a de vastes possibilités agricoles. Notre domaine propre à l'agriculture est presque sans limite.

C'est donc de ce côté que l'on devra diriger les immigrants quand notre situation économique nous permettra de les laisser entrer au pays.

## AUTO SERVICE ENR.

Pièces de rechange neuves et usagées.

Réparation — Démarreur, Générateur, Etc.

Accessoires d'autos

O. SOULARD, Prop.

197 1/2 de la Couronne  
QUEBEC

Tél.: 3-2692

## EN LIGNE!

# LA PARADE VERS DODGE



Dodge Custom Six, Sedan de Tourisme 4-Portes

## RÉALISEZ POURQUOI DES AUTOMOBILISTES DE PARTOUT SE TOURNENT VERS DODGE ET FONT DES ÉPARGNES DÈS LE DÉBUT

**LA MARCHÉ** vers Dodge est devenue une parade. Des milliers de propriétaires d'autos plus dispendieuses se sont tournés vers les nouveaux Dodge de 1937 et ont trouvé un plus grand luxe, un roulement plus doux, une plus grande économie d'opération—et sont heureux, où qu'ils soient, d'être vus dans leur Dodge!

Voici ce qu'écrivit Monsieur Melvern F. Thomas: "... nous avons fait un voyage de Toronto jusqu'au sud de la Floride... une distance de 4302 milles par toutes sortes de temps. Nous avons consommé 215 gallons américains d'essence standard, ce qui est l'équivalent de 24 milles par gallon canadien."

### Ventes plus que doublées

Pour les trois premiers mois de 1937 le volume de ventes de voitures Dodge fait mieux que doubler celui de la même période de temps en 1936. Des propriétaires tels que Monsieur Thomas sont les meilleurs vendeurs du Dodge —et il y en a des milliers. Parlez vous-même à un Dodgiste.

Ensuite passez chez votre Dépositaire Dodge et CONDUISEZ un nouveau Dodge de 1937. Constatez le confort des banquettes "hautes comme un fauteuil"...

du roulement silencieux même sur les pavés les plus raboteux. Le montage "hush-point" de la carrosserie absorbe les bruits de la route. 4 amortisseurs hydrauliques type-aéro s'allient à la répartition Dodge du poids pour former le fameux Roulement Airglide Dodge!

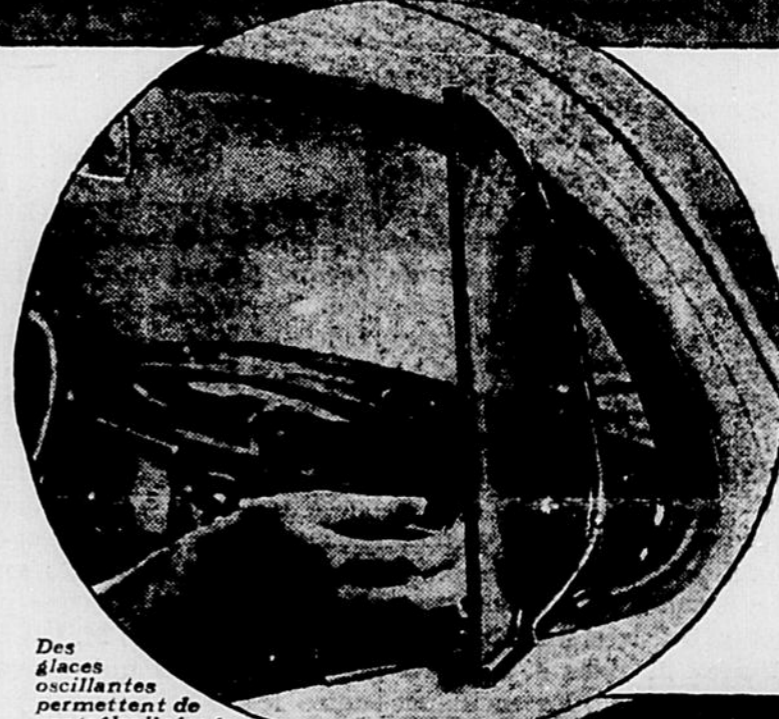
L'expérience de longues années démontre la perfection des freins hydrauliques Dodge et de la carrosserie tout-acier-sécurité. C'est le genre de protection que vous et votre famille devez exiger.

Beauté, luxe, sécurité, économie... vous avez tout cela avec un Dodge de 1937. Conduisez-en un aujourd'hui même.

**Demandez le détail du Mode Officiel de Paiements à Tempérament de la Commercial Credit Corporation!**

Soyez aux Ecoutes pour L'Heure des Amateurs du Major Bowes, Réseau Columbia, 9 à 10 p.m., E.S.T. Tous les Jaudis.

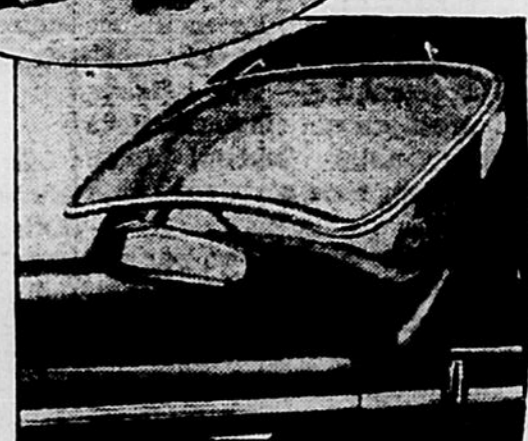
Photo du Major Bowes autographiée, envoyée sur demande. Ecrivez à Chrysler Corporation of Canada Limited (Division Dodge), Windsor, Ontario.



Des glaces oscillantes permettent de contrôler l'aéragé dans les Dodge de 1937.

(A droite) Les pare-brise Dodge s'ouvrent tout grand. Les ventilateurs d'avant facent vers l'avant et sont munis d'une grille pour exclure les insectes.

**NOUVEAU DODGE 6 \$874\* ET PLUS** Livré à QUEBEC  
Seule la licence en plus  
\*Ce Prix peut être modifié sans avis.



## DODGE SIX • DODGE DE LUXE SIX • DODGE CUSTOM SIX

**MORISSET & FRERE 337, Prince-Edouard (Angle Garon) Tél. 7158 Québec**

Victor THIBAUT, J.-A. BLOUIN, Lucien PARADIS, Maurice PETITCLERC, M. LAVIGUEUR, R. A. MURPHY, Jos.-A. SAVARD, François DEMERS, H.-A. OLIVIER, Gérard DUMONT, Lévis.

# Fières Revendications de M. Duplessis

## Pas de centralisation Un avertissement au fédéral

*Au cours de la séance de la Chambre de vendredi de la semaine dernière, alors que l'honorable M. Gagnon soumettait son budget, l'honorable M. Duplessis a fait une importante et énergique mise au point.*

*Il a protesté vigoureusement contre la tendance fédérale de pénétrer dans les affaires provinciales et il a signalé à l'attention de la Chambre cette loi du chômage dans laquelle le fédéral a inséré une clause l'autorisant à exiger des provinces des rapports sur leurs positions financières.*

*Le point soulevé par l'honorable M. Duplessis a profondément ému la population. De toutes façons, le fédéral cherche à fourrer son nez dans nos affaires, à pénétrer dans notre administration. La province d'Ontario a protesté de concert avec la province de Québec lors de la dernière conférence interprovinciale, mais nous ne connaissions pas toutes les détails. Ce sont ces révélations que l'honorable M. Duplessis a faites à la Chambre.*

*Nous croyons qu'il est à propos, ne serait-ce qu'à titre documentaire, de donner en détail le compte-rendu de cette séance de la Chambre à ce sujet, bien que la plupart des journaux en aient parlé.*

*Le premier ministre a fait un magistral discours, une vigoureuse mise au point dont nous donnons ci-dessous les parties saillantes.*

Je crois l'heure arrivée de faire une mise au point. Je le ferai non pas dans le but de provoquer qui que ce soit, mais dans le but d'accomplir un devoir auquel on ne saurait se soustraire quand on a reçu le mandat de sauvegarder les intérêts de la province.

Nous sommes allés à Ottawa au lendemain de notre arrivée au pouvoir. Nous avons reçu un accueil sympathique et une coopération dont nous aimons à garder le souvenir. Mais plus tard, il est évident que des considérations politiques sont entrées dans l'esprit des autorités fédérales.

Lors de la conférence interprovinciale, conférence qui avait été convoquée dans un but bien évident, un charmant garçon s'est amené, M. Graham Towers, gouverneur de la Banque du Canada, qui a commencé le mouvement. Il nous a dit que la Banque du Canada était prête à fournir aux provinces tous les renseignements et toute l'assistance nécessaire pour mettre ordre dans leurs finances, mais à la condition qu'elles fournissent de leur côté tout ce qui était nécessaire pour indiquer clairement l'état de leurs affaires. C'était très habile. Certaines provinces ont cru bon d'emboîter le pas. Mais la province d'Ontario a saisi le point et son représentant a fait entendre au fédéral qu'elle pouvait se conduire toute seule et qu'elle n'avait pas besoin qu'on s'immisce dans ses affaires. Il a dit à MM. Towers et Dunning: La meilleure preuve que nous sommes capables de conduire nos affaires seuls, c'est qu'en Ontario nous bouclons notre budget, tandis qu'à Ottawa, vous n'arrivez pas à le boucler.

La province de Québec, par celui qui vous parle, a dit à MM. Dunning et Towers: Nous sommes membres d'une confédération. Quand il s'agit de jeter les bases de notre beau et grand pays, deux moyens se présentaient: l'union législative et la confédération.

**"Vous ne passerez pas!"**

L'assimilation, la centralisation, le nivellement, l'union législative, nous n'en avons pas voulu, nous n'en voulons pas et nous n'en engendrerons pas. Si le gouvernement fédéral, sous prétexte de vouloir

mettre de l'ordre dans nos finances, commence à nous orienter vers la centralisation des pouvoirs et l'union législative c'est le devoir d'un premier ministre de se dresser et de dire aux autorités: Vous ne passerez pas. (Applaudissements prolongés).

Depuis ce jour, M. Towers a souvent communiqué avec nous et nous a demandé si nous avions changé d'idée. Nous lui avons répondu que ceux qui ont des bonnes idées n'ont pas besoin d'en changer et que c'est à lui et à M. Dunning de modifier leur attitude.

### La question des pêcheries

Dans l'intervalle, le ministre des Mines et moi-même, avec mes autres collègues, avons décidé de faire cesser la situation anormale qui existe dans le domaine des pêcheries.

### Pas un sou

Nous payons trente pour cent des impôts fédéraux et nous ne recevons pas un sou. Du temps de l'ancien régime le gouvernement fédéral a donné les pêcheries à la province de Québec pour se débarrasser des dépenses. Nous avons dit au fédéral après notre arrivée au pouvoir: Nous sommes prêts à vous redonner les pêcheries, à coopérer avec vous et à accepter toutes les conditions légitimes. Nous n'avons pas même eu de réponse, M. le président. On nous a dit qu'on avait reçu notre lettre et qu'on y penserait. Et depuis, rien.

### Le chômage

Arrive une autre question: celle du chômage. Dans ce domaine, Ottawa nous donne un montant fixe qui est complètement absorbé par les villes. Pas un sou pour les campagnes, pas un sou pour la Gaspésie. Ce montant n'était déjà pas suffisant; et il vient d'être réduit. Quand il s'est agi de faire des travaux, nous sommes allés à Ottawa, à une date fixée par eux.

Et on nous a répondu: Un million pour la province de Québec. A la dernière session fédérale, on a passé une loi pour soulager le chômage.

### Droit d'inspection

Et les clauses 6 et 7 de cette loi

disent que si Ottawa contribue à l'avantage des provinces, il a le droit de faire l'inspection de notre situation financière et de passer des arrêtés ministériels pour se mêler de nos affaires. Eh! bien, je voudrais bien voir le gouvernement fédéral qui viendrait se mêler des affaires de la province de Québec. Je ne comprends pas comment il se fait que des députés et des ministres de la province de Québec qui viennent nous prêcher le patriotisme aient laissé passer une clause semblable. Cela veut dire que la population de la province n'est pas qualifiée pour administrer. Et cela veut dire que le gouvernement d'Ottawa, conformément aux tactiques commencées, a l'audace d'inclure dans la loi un article permettant de fouler au pied les droits des provinces et de nous acheminer vers la fusion.

Nous n'accepterons pas un sou d'Ottawa dans ces conditions. La province de Québec n'est pas une province qu'on achète avec de petits ou de gros montants.

### "S'ils veulent la guerre"

Si l'on croit qu'on peut écraser notre autonomie, notre mentalité et nos traditions sous un petit ou un gros morceau d'argent, on se trompe. Si Ottawa veut collaborer, j'en suis. Mais s'ils veulent la guerre, ils vont l'avoir. Les provinces ont des droits et nous entendons que ces droits soient respectés. Nous sommes prêts à abolir le passé et à tendre une main loyale. Mais de la complicité pour accentuer la politique fédérale vers l'union législative et la centralisation, jamais! Bien que le problème du chômage soit un problème national, nous paierons ce que nous aurons à payer, mais nous ne ferons pas un pas en arrière. Nous ferons plutôt des pas en avant contre les ennemis de l'autonomie de la province de Québec. (Appl. prolongés).

### M. Bouchard

M. Bouchard. — Je ne crois pas, comme le prétend le premier ministre, que le fédéral veuille intervenir dans l'administration de notre province. Je suis convaincu que lorsque l'on donne des subsides à un corps public étran-

## TRIBUNE LIBRE

# Le chiard de l'Hotel de Ville

Québec, 15 mai 1937

Monsieur le Directeur,  
Le Franc-Parleur,  
Québec.

Monsieur le Directeur,

Quel service vous rendez à la population de Québec en lui révélant les turpitudes de Grégoire et de ses satellites municipaux. En lisant votre dernière livraison, je ne puis résister au désir de vous exprimer mon indignation de ce qui s'est passé, cette semaine, à la Chambre.

N'est-ce pas tout de même humiliant pour notre ville que son premier magistrat et ses principaux officiers offrent un aussi triste spectacle. Comme nos échevins doivent se rendre compte aujourd'hui que Grégoire leur en a fait avaler des couleuvres de toutes les grosseurs!

Bill de provocation: c'est ainsi qu'on a qualifié au parlement le bill de Québec. Oui, en effet, et aussi bill de nullité et d'incompétence! N'est-ce pas révoltant quand on songe à ce que tout cela nous coûte d'argent à nous, pauvres contribuables surchargés de taxes.

De l'aveu même des célébrités que Grégoire a introduites dans le service municipal sous prétexte de tout restaurer, on a passé des jours et des nuits—c'est bien ainsi qu'on procède pour faire des mauvais coups—à préparer le bill et le budget de Québec. Les échevins, je veux dire ceux qui auraient dû être consultés parce qu'ils avaient vraiment la compétence, ont été évidemment tenus à l'écart. Car il ne fallait à ces réunions extraordinaires que des génies du type Grégoire. Cette montagne géniale enfanta le projet le plus saugrenu qui soit jamais sorti de l'Hôtel de Ville, et Dieu sait pourtant qu'il s'en est vu de fameux avant celui-là.

Voilà, monsieur le directeur; ces hautes compétences inspirant et inspirées par Grégoire ont pensé qu'elles pouvaient se payer la tête du Premier Ministre. Et puis, comme l'on ne pouvait arriver à aucune solution du problème parce qu'il faut d'autres têtes que celles-là et infiniment mieux équilibrées, pour y arriver, on a eu recours à toutes sortes d'embarras pour le gouvernement. Mais ces grands hommes qui avaient uni leur génie à celui du maire pour créer ce chef d'oeuvre désordonné mais célèbre, sous le titre de Bill de Québec, 1937, ont reçu bien vite le châtiment qu'ils méritaient.

Ce qu'ils n'ont pu accomplir dans des jours et des nuits de travail surhumain, il a suffi à un homme moins prétentieux mais beaucoup plus intelligent et avisé, lui par de réelles compétences, il a suffi, dis-je, de quelques minutes pour offrir une solution qui assurait l'équilibre du budget de Québec sans augmenter les impôts des contribuables. L'hon. M. Bilodeau a donné à Grégoire et à sa troupe, qui venaient de lancer au gouvernement un appel désespéré, une preuve éclatante de la possibilité de résoudre les problèmes les plus difficiles quand on a la compétence pour le faire et aussi qu'on ne perd pas de vue le but qu'on se propose pour essayer de servir des vengeance personnelles.

Nous devons donc au gouvernement non seulement d'avoir réglé pour cette année le problème financier de Québec, mais encore de nous avoir révélé que s'il y a eu une restauration à l'Hôtel de Ville, elle ne se manifeste sûrement pas par la compétence de ceux qui y sont et d'où notre illustre maire tire ses lumières. Evidemment, c'est de la restauration à rebours. Mais il est une chose certaine, c'est que cette géniale organisation coûte cher, plus cher que les contribuables ne le soupçonnent. Mais pour cela, il y a toujours de l'argent. Quant au pauvre chômeur, lui, il sait, du moins on le lui dit sans cesse, qu'il n'y en a pas quand il s'agit de lui donner à manger.

Heureusement que ce régime achève et que dans quelques mois, ce sera enfin la délivrance pour tout de bon.

Merci, et continuez le bon combat, c'est plus urgent que jamais.

Un propriétaire dégoûté.

ger on a le droit de contrôler la dépense que l'on fait de ces subsides. Le premier ministre est à la tête d'une province riche, très riche, mais pas assez encore pour refuser ce qui peut lui venir honnêtement d'Ottawa. Il y a neuf provinces dans le Dominion et je crois que la province de Québec, qui paie une large proportion des impôts verrait de mauvaise grâce le gouvernement fédéral donner des crédits aux autres provinces sans qu'il lui soit loisible d'en contrôler l'emploi.

### La loi va plus loin

M. Duplessis. — Je croyais que lorsqu'il s'agit de revendiquer les droits de la province, on admet-

trait qu'il est du devoir des hommes publics de se tenir debout. Je n'ai aucune objection à ce qu'on exerce un contrôle sur l'argent qui nous est fourni par le fédéral, mais la loi va plus loin que cela. Elle dit que le gouvernement fédéral a le droit d'intervenir dans toutes les affaires de la province, de passer des arrêtés-ministériels pour dire de quelle façon elle pourra s'y prendre pour faire l'examen de nos livres.

M. Bouchard. — C'est correct ça.

### Pas pour 50 sous

M. Duplessis. — Si le chef de l'opposition est prêt à vendre le (Suite à la page 2),